

Conseil d'école du 27 juin 2023 RPI Gimeaux - Yssac la Tourette

Présents : M. Fradier, maire d'Yssac la Tourette
M. Guillot, maire de Gimeaux
Mme Da-Luz, présidente du SIRPYG (Syndicat Intercommunal Regroupement Pédagogique
Yssac Gimeaux
M. Fournet-Fayard, adjoint Yssac la Tourette
M. Rollin, DDEN
Mme Bastide, DDEN
Mme Houmadi, animatrice Communauté de communes « Combrailles Sioule et Morge »
Mme Redon, ATSEM école maternelle
Mme Belhache, Mme Vendanges, déléguées de parents d'élèves titulaires
Mme Bernard, Mme Douvizy, M. Martin enseignants
Mme Helluin, enseignante
Excusées : Mme Granet, Mme Blot et Mme Bonnac

Préparation rentrée scolaire 2023/2024

Mme Douvizy sera à la retraite après les vacances d'été.
Mme Véronique Helluin a obtenu le poste à Yssac la Tourette.
Elle est enseignante depuis 20 ans à l'école maternelle de Manzat et est ravie de rejoindre une plus petite structure.
Mme Bernard, n'ayant pas eu le poste de Gimeaux quittera donc l'école.
Une enseignante a obtenu ce poste mais, pour des raisons administratives, cela n'a pas été validé. Le poste sera donc sans doute attribué lors du 3^{ème} mouvement des enseignants, mi-septembre.
M. Martin souhaiterait que ce soit M. Christophe Bouchard qui assure le remplacement pour le début d'année scolaire.

Effectifs prévus

51 élèves sont inscrits au sein du RPI, répartis ainsi : **maternelle 21** (2 TPS, 6 PS, 8 MS, 5 GS)
CP CE1 13 (5 CP, 8 CE1)
CE2 CM 17 (6 CE2, 8 CM1, 3 CM2)

Sorties scolaires

Ecole de Gimeaux :

- « Ecole et cinéma » le 17 mars à Riom, « Une vie de chat ».
- Classe de découverte : du 9 au 12 mai 2023 à St Priest de Gimel en Corrèze sur les thèmes Eco-habitat et Énergie. Ce voyage s'est bien déroulé malgré la pluie. L'accueil, les locaux, les activités étaient satisfaisants. L'objectif principal : « vivre ensemble » a été pleinement atteint.

Ecole d'Yssac la Tourette :

- plantation d'une haie au parc de jeux Champ Épital, le 27 mars.
- visite à la médiathèque de Combronde, le 28 mars.
- journée « Lire ensemble » à l'école de Davayat avec les classes de Davayat et de Prompsat, le 5 mai.

Protocole « pHARe »

Il s'agit d'un programme national pour lutter contre le harcèlement à l'école. Les classes maternelles ne sont pas concernées.

Un protocole, adopté par l'école, a été élaboré par la circonscription. Une équipe ressource comprenant 3 psychologues scolaires et 2 maîtres E a été créée.

Suite au repérage d'une situation de harcèlement par l'enseignant, les élèves, la famille... et une réunion des enseignants, le protocole est mis en place suivant la Méthode de Préoccupation Partagée. Cette méthode serait efficace à 80 %.

- Entretien : élève-cible avec un membre de l'équipe école (écoute bienveillante, valoriser la démarche de l'élève)
- Entretien avec le (les) intimidateur(s) présumé(s) (approche non blâmante, pas d'accusation, ex : « Je trouve que X n'est pas très bien en ce moment, je la (la) sens triste... Qu'en penses-tu ? Pourrais-tu faire quelque chose ?)
- Vigilance de l'équipe d'école.
- Rencontre de suivi 15 jours plus tard, décision de poursuivre la méthode MPP si amélioration ou de l'abandonner et de mettre en place d'autres actions.

Questions diverses

Déléguées de parents d'élèves :

- Les enfants de CM2 ont beaucoup apprécié la classe de découverte avant de quitter l'école pour le collège.
- Pour l'accompagnement des sorties scolaires, serait-il possible d'informer les parents au moins 2 semaines avant afin qu'ils puissent éventuellement s'organiser avec leur travail ?
- Les familles remercient Sophie Houmadi, pour l'organisation du spectacle à la salle des fêtes de Gimeaux. Certains parents ont été étonnés que les enseignants ne soient pas présents. Les enseignants expliquent que le spectacle concernait les Temps d'Activités Périscolaires.

les directeurs

Pascale Douvizy

Guy Martin